

Rapport du groupe de travail « Temps Présent »

Séance du 10 janvier 2011

Cadre du rapport

Membres du CP impliqués

Jean-Bernard Busset, SRT Genève, responsable et rapporteur

Martine Degni, SRT Jura

Martine Fluhmann, SRT Vaud

Matthieu Béguelin, SRT Neuchâtel

Mandat du groupe

Le groupe « Magazine » du Conseil du Public est mandaté pour rédiger un rapport relatif à l'émission de la TSR Temps Présent pour examen en séance du CP RTSR du 10 janvier.

Période de l'examen

La période choisie est l'automne 2010, plus particulièrement les émissions des 30 septembre et 7 octobre « Le Juge et les mineurs », du 4 novembre, « Travailler jusqu'au bout de la nuit », « Bijoux en or, la face obscure d'un scandale », et du 18 novembre, « Ma petite entreprise est en faillite ». Les émissions du 11 novembre « Grandir avec Jehovah » et du 2 décembre « Kosovo, si jeune et déjà corrompu » et « Dog Academy » ont fait l'objet d'une observation plus superficielle.

Temps Présent est un magazine hebdomadaire d'enquêtes et de reportages, diffusé le jeudi à 20h10 sur TSR1.

Ancienneté de l'émission : depuis 1969, soit 41 ans.

Producteurs : Jean-Philippe Ceppi et Marcel Schupbach - Présentateur : J.-Ph. Ceppi

Contenu de l'émission

Pertinence des thèmes choisis

Chacun des 4 thèmes de notre analyse relève d'une actualité et/ou d'une problématique bien présente dans la société romande. Ainsi, la violence des jeunes, l'augmentation du nombre de faillites de ces dernières années par rapport aux années 90, ainsi que l'origine de l'or des bijoux offerts lors des Fêtes de fin d'année constituent des thèmes bien en phase avec l'intérêt, voir les préoccupations de la population en cette fin d'année 2010. Le choix des situations des personnes interviewées est large. Pour l'émission relative aux faillites d'entreprises, le choix dans l'espace géographique était plus restreint (Jura + Vaud), mais cela avait été dit en introduction.

Prenons plus en détail le contenu des émissions analysées :

Le Juge et les mineurs

Le thème de la violence chez les jeunes porte en lui une grosse charge émotionnelle dans la population, surtout par ce qu'en rapportent les chroniques de faits divers dans la presse. De plus, le thème est largement repris au niveau politique par certains partis qui en font leur fond

de commerce. La description d'un système judiciaire favorisant l'examen spécifique de chaque cas dans une optique de « remise sur le droit chemin » a dû constituer une véritable découverte pour beaucoup de téléspectateurs.

Le suivi de l'activité du juge Lachat sur deux épisodes constitue un excellent exemple de ce que peut et doit produire une télévision de service public, une réponse à la tendance actuelle des « n'y a qu'à » et des « faut qu'on » par le sérieux et la responsabilité du magistrat. C'est également un constat que les problèmes, si compliqués qu'ils apparaissent, peuvent trouver des solutions pragmatiques.

Cette émission en appelle d'autres, car elle pousse la curiosité de savoir si, en milieu urbain, une telle approche de la justice des mineurs est également pratiquée. Est-ce qu'à Genève et à Lausanne un traitement si personnalisé des auteurs de délits est également possible ?

Sur le forum de Temps Présent du site de la TSR, plus de 500 contributions relatives à l'émission ont été postées, ce qui témoigne bien de l'impact de l'émission sur le public romand.

Ma petite entreprise est en faillite

Au vu de l'augmentation du nombre de faillites ces dernières années par rapport aux années 80, c'est un thème qu'il fallait traiter. Le choix des situations des personnes interviewées est large.

Nous vivons dans une période où la thématique de la création de richesse est mise en exergue de façon pratiquement continue. Il ne se passe pas un jour où l'on ne parle pas de « start-up », de promotion économique, d'innovation, d'aide à la création d'entreprises. On stimule la prise de risque, l'esprit d'entreprise est encensé, encouragé et souvent récompensé !

On oublie cependant la réalité qui fait que, sur 5 entreprises créées cette année, une seule ne survivra dans 5 ans. Cela signifie que 4 entrepreneurs vont payer tout ou partie de leur vie l'initiative qu'ils ont prise un jour, portés par la dynamique ambiante.

Travailler jusqu'au bout de la nuit

Ce documentaire relève plus du témoignage que du documentaire à thèse et ne permet pas, en tant que tel, de se forger une opinion sur la pertinence de la pratique.

On y montre les relations différentes au travail entre celles et ceux qui le font pour gagner plus d'argent et celles et ceux qui le font par choix de mode de vie ou par attachement à la liberté qu'offre le travail de nuit. C'est donc plus le rapport individuel au travail qui est abordé.

Cela dit, le fait que le travail de nuit soit néfaste pour la santé, la concentration et la vie sociale n'est pas nouveau, c'est la raison pour laquelle il a été – et est encore – combattu par les organisations de personnel.

Bijoux en or, la face cachée d'un scandale !

Dans ce reportage, la question de la prostitution n'est pas très claire. Si l'on peut logiquement partir du principe que la forte concentration d'hommes ayant quitté leurs villages et leurs familles pour aller travailler dans les mines induit la présence de prostituées, il n'est pas clairement établi que ces filles sont des mineures ou des fillettes. Il est fait mention de « prostitution de mineures » dans la présentation de l'émission et dans le documentaire, on parle de « prostitution infantile », ce qui n'est pas la même chose. Il est dommage qu'il n'y ait pas plus de preuves de ce qui est avancé, cela donne une impression de flou.

Cette impression aurait pu être corrigée en développant plus les problèmes de sécurité rencontrés par l'équipe et la présence maffieuse qui s'est manifestement substituée à celle de l'Etat dans ces zones dites de « non droit ».

Par contre, la question de la responsabilité des entreprises est partagée avec celle des consommateurs. Mais comme il n'y a pas en soi de démarches de grande envergure contre ces conditions de travail, on peut se dire qu'on n'achètera pas d'or pour ces fêtes, mais on n'offre pas grand chose au-delà.

Autres émissions observées

Grandir avec Jehovah apporte une approche fouillée de la réalité de la secte par des témoignages des personnes ayant vécu dans une famille pratiquante et en étant ensuite sortis en comparaison avec l'exemple d'une famille présentée comme exemplaire dans sa pratique religieuse. L'interview ensuite d'un responsable de la secte laisse apparaître des contradictions évidentes sans pour autant qu'elles aient été provoquées par l'interviewer. On peut nourrir quelques regrets qu'il n'ait pas été fait mention des nombreuses familles disloquées par le fait d'un membre ayant embrassé les principes de la secte.

Kosovo, si jeune et déjà corrompu constitue également une émission ayant sa juste place dans le calendrier, juste avant les élections parlementaires de cette jeune république et aussi – les producteurs le savaient-ils ? – avant la publication par Dick Marty d'un rapport détonnant sur les soupçons de commerce d'organes humains pendant la guerre d'indépendance du Kosovo.

Quant à **Dog Academy**, nous n'avons eu que des remarques plutôt négatives à l'exemple des propriétaires de chiens qui sont contre la loi comme de ceux qui ne comprennent pas que l'on puisse porter une telle attention aux animaux domestiques.

Crédibilité (libre formation de l'opinion,...)

Si l'on prend en considération les différentes situations et la voix off pour les explications complémentaires lorsque cela se montre nécessaire, l'émission permet de former notre propre opinion et est crédible. Elle l'est cependant à des degrés divers, en fonction du sujet : plus celui-ci est proche des téléspectateurs, comme **le Juge et les mineurs**, **Ma petite entreprise est en faillite** et **Grandir avec Jehovah**, plus sa crédibilité apparaît évidente. Les reportages à l'étranger apportent d'autres valeurs, certes utiles à la compréhension, mais liées davantage à une vision du monde qu'à la formation d'une conviction.

Sens des responsabilités (cohésion nationale, intégration, diversité culturelle, promotion culturelle, ...)

Ces différents buts sont atteints grâce à la pluralité des sujets traités et de la qualité de chaque reportage qu'il soit produit par la TSR ou acheté à l'étranger. Concernant **Ma petite entreprise est en faillite**, si on peut faire le reproche à la TSR de s'être concentrée principalement sur le canton du Jura pour cette émission, c'est aussi un canton fortement touché par les faillites et donc le chômage.

Il n'en reste pas moins que les émissions produites par la TSR et se référant à des sujets en Suisse romande font pleinement œuvre d'intégration en relatant des problématiques proches des gens.

La question de la cohésion nationale, c'est-à-dire cohésion entre les différentes régions linguistiques, apparaît moins évidente, du moins dans les émissions considérées. On peut se demander si d'ailleurs Temps Présent aurait le même impact si ces questions étaient plus souvent traitées...

Forme de l'émission

Structure et durée de l'émission

On ne peut que souligner la flexibilité de la durée des reportages de TP en fonction des sujets traités de moins d'une demi-heure pour **Détatouez-moi**, 51 min. pour **Ma petite entreprise est en faillite** en ce qui concerne les formats normaux, en passant par des formats spéciaux

comme **La scène ou la galère** de 80 min. jeudi 23 décembre ou deux fois 56 min. pour **Le juge et les mineurs**.

Notre préférence va tout de même vers des émissions longues, avec un seul sujet traité par émission. Il semble d'ailleurs que cette préférence est également ressentie par les téléspectateurs.

Animation

Jean-Philippe Ceppi nous donne envie de suivre l'émission de TP. Selon un téléspectateur : « Jean-Philippe Ceppi est une personne agréable à regarder qui s'exprime correctement sans faute et dont le ton est persuasif ».

Originalité

Les angles du sujet traité sont toujours variés, ne privilégiant que rarement une option par rapport à une ou des autres. Les intervenants ont le temps de s'exprimer, ce qui souvent laisse place aux émotions. TP est un complément indispensable aux émissions de débat où l'on coupe la parole aux interviewés. La sobriété du décor pour l'introduction contraste avec le choix des sujets traités, qui ne nous laissent jamais indifférents.

Volet Internet et compléments multimédia

Enrichissements

Les liens n'enrichissent pas en soi les sujets, mais permettent aux personnes intéressées de faire quelque chose des informations reçues.

On laisse souvent aux téléspectateurs la possibilité de *chater* avec le personnage principal ou avec une personnalité compétente du sujet traité après l'émission. On regrette qu'il ne reste aucune trace de ces échanges qui apporteraient certainement une valeur ajoutée à la page web de l'émission.

Complémentarité

Il n'y a pas de grande complémentarité en termes d'information, mais en termes d'action faisant suite à la vision des documentaires, la complémentarité est bonne.

Recommandations

- Avoir un petit compte rendu en début d'émission suivante sur le *chat* et le forum de l'émission précédente ou en retrouver un résumé sur le site.
- Abandonner la forme avec 2 émissions. Les choix éditoriaux, globalement bons, nécessitent plus de temps, et la forme à un seul sujet permet de mieux développer les sujets et de renforcer leur impact.

Jean-Bernard Busset, SRT Genève (responsable et rapporteur)
Martine Degni, SRT Jura
Martine Fluhmann, SRT Vaud
Matthieu Béguelin, SRT Neuchâtel

Meyrin, 3 janvier 2010